



Personne-ressource : Ken Woodard
Directeur, Communications et services aux membres
Téléphone : 416 943-4602
Courriel : kwoodard@mfd.ca

BULLETIN N° 0302 – M
Le 14 février 2008

Bulletin de l'ACFM

Renseignements aux membres

Aux fins de distribution aux personnes intéressées de votre société

Gestion de Capital Triglobal Inc. – Nouvelles ordonnances

Comme nous l'avons mentionné dans les Bulletins n° 0292-M et n° 0299-M de l'ACFM, le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (le « BDRVM »), à la demande de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), a émis des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'autres ordonnances contre Gestion de Capital Triglobal Inc. (« Triglobal ») ainsi que des sociétés et des personnes apparentées.

Le 4 février 2008, le BDRVM, à la demande de l'AMF, a émis une décision interdisant à Mario Angelopoulos, rattaché à Triglobal, toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, des opérations sur valeurs mobilières, particulièrement sur les titres d'emprunt de Focus Management Inc., et de cesser d'exercer, directement ou indirectement, l'activité de conseiller en valeurs.

Pour plus d'information sur la nomination de l'administrateur provisoire et les nouvelles ordonnances délivrées relativement à Triglobal, veuillez consulter le site Web de l'AMF au www.lautorite.gc.ca.

DM#132715v1